

Le FMI table sur un PIB de 4,8% en 2017

Le taux de croissance économique au Maroc devrait rebondir à 4,8% en 2017, grâce à une reprise "vigoureuse" dans le secteur agricole, a estimé lundi à Rabat, le chef de la mission de consultation du Fonds monétaire international (FMI), Nicolas Blancher. S'exprimant lors d'une conférence de presse à Rabat, à l'issue d'une mission relative à la 2ème revue de l'accord au titre de la Ligne de précaution et de liquidité (LPL) en faveur du Maroc, M. Blancher a indiqué néanmoins que la croissance, hors agriculture, "s'accélérait de manière modeste à 3,3%" (+0,2 point). En effet, les performances et les politiques macroéconomiques du Maroc sont restées "solides", en dépit de la volatilité de la production agricole, de la faiblesse de la croissance chez les partenaires commer-

ciaux et des risques extérieurs qui demeurent "élevés", a relevé le chef de mission, qui conduisait une équipe des services du FMI en mission au Maroc du 29 juin au 10 juillet. De même, "les autorités marocaines restent déterminées à poursuivre des réformes importantes sur le plan budgétaire, financier et structurel afin de rendre l'économie plus résiliente aux chocs extérieurs et de favoriser une croissance plus élevée et plus inclusive", a-t-il estimé.

Le responsable a, par ailleurs, relevé que "l'inflation devrait ralentir à 0,9% pour l'année en cours, notant toutefois que le chômage demeure élevé, en particulier chez les jeunes et dans les rangs des femmes. S'agissant du déficit budgétaire, il devrait se réduire à 3,5% du PIB en 2017 grâce à l'augmentation des recettes et à la maîtrise des dépenses, a signalé le responsable à l'"Institution de Bretton Woods, rapportant que l'équipe du FMI "note avec satisfaction que les autorités marocaines ont l'intention de poursuivre les réformes budgétaires, notamment en vue de mettre en place un système fiscal plus équitable et plus juste et de réduire la dette publique à moins de 60%

du PIB d'ici 2021".

Ces efforts, a-t-il soutenu, sont essentiels pour accroître les marges de manœuvre nécessaires afin de réduire la pauvreté et de promouvoir l'emploi au moyen de dépenses publiques, en particulier l'investissement et les programmes sociaux qui profitent aux couches les plus démunies de la population et qui aident à réduire les inégalités.

Selon M. Blancher, l'équipe du FMI et les autorités marocaines ont mené des discussions "approfondies" et dans de "bonnes conditions" concernant la 2ème revue de l'accord au titre de la LPL. L'achèvement de la revue par le Conseil d'administration permettra au Maroc, a-t-il dit, d'accéder à 2.504 milliards de DTS (environ 3,42 milliards de dollars) au titre de cet accord LPL.

Le Conseil d'administration du FMI avait approuvé, en juillet 2016, un accord LPL en faveur du Maroc pour un montant de 2.504 milliards de DTS (environ 3,42 milliards de dollars).

La première LPL du Fonds s'élevait à 6,21 milliards de dollars et avait été octroyée en août 2012, tandis que la deuxième, d'un montant de 5 milliards, a été approuvée en juillet 2014.

Sur un autre registre, M. Blan-

cher a estimé que le déficit des transactions extérieures courantes devrait se réduire à 4% du PIB en 2017, du fait de "la croissance continue des exportations et en dépit d'une augmentation des importations énergétiques", ajoutant que les réserves internationales brutes devraient avoisiner 24 milliards de dollars à fin 2017, soit environ 6 mois d'importations.

Ainsi, les services du FMI souscrivent à "l'assouplissement du régime de change auquel les autorités ont l'intention de procéder de manière progressive, et qui permettra à l'économie marocaine de mieux absorber les chocs extérieurs et de rester compétitive à l'avenir", a-t-il ajouté.

Tout en se félicitant des progrès enregistrés par le Maroc en matière de renforcement de la solidité du secteur financier, l'équipe du FMI tient à encourager le Royaume à accélérer les réformes structurelles visant à améliorer le climat des affaires et la gouvernance, à lutter contre la corruption, à réduire le taux de chômage, en particulier chez les jeunes, à palier les disparités régionales et sociales et à réformer le système éducatif, a fait savoir M. Blancher.

